

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education
atteste que:

Monsieur : Jean Baptiste DIAWARA

Né(e) le: 8/10/2008 à: Madiga Sacko

Fils de : Théodore DIAWARA et de Alexandrine SIDIBE

Académie : KITA

Etablissement : LKITA

N°Place : 1942

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes

Mention : BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 51397 / SE / 2025 / CNECE



Bamako, le 25/07/2025
Le Directeur,

Zeinou Aguisa MAÏGA

P.P.E.S.G